



# IMMIGRATION Canada

## Guide à l'intention des travailleurs qualifiés Instructions spécifiques du bureau des visas

Buffalo



### Table des matières

**Appendice A:** Liste de contrôle

**Appendice B:** Certificats de police ou attestations d'absence de casier judiciaire à obtenir

**Appendice C:** Spécifications pour photographies

**Appendice D:** Instructions médicales

Ce formulaire est produit gratuitement par Citoyenneté et Immigration Canada et ne doit pas être vendu aux requérants.

**This guide is also available in English**

# Appendice A

## Liste de contrôle

Rassemblez les documents indiqués. Cochez () les items pertinents et joignez la liste de contrôle à vos documents (un trombone suffira). Placez tous les documents dans une enveloppe scellée. Ne joignez pas les originaux. Envoyez des photocopies de tous vos documents, à l'exception des certificats de police, qui doivent être des originaux. Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français ou l'anglais, vous devez joindre une traduction notariée (certifiée) avec une copie des originaux.

Si vous présentez une demande à titre de :

- **travailleur qualifié (fédéral)**, vous devez utiliser la colonne **F**.
- **candidat d'une province**, vous devez utiliser la colonne **P**.
- **travailleur qualifié du Québec**, vous devez utiliser la colonne **Q**.

	F	P	Q
<b>1. FORMULAIRES</b>			
Veuillez consulter la rubrique « <b>Comment remplir les formulaires</b> » de notre site Web ( <a href="http://www.cic.gc.ca/qualifie">www.cic.gc.ca/qualifie</a> ) pour obtenir des directives précises sur la façon de remplir chaque formulaire.			
<b>DEMANDE DE RÉSIDENCE PERMANENTE</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérifiez si vous avez bien rempli et signé le formulaire.			
<b>ANNEXE 1 : ANTÉCÉDENTS/DÉCLARATION</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inclure l'Annexe 1 remplie par chacune des personnes suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• le demandeur principal</li> <li>• l'époux ou le conjoint de fait</li> <li>• les enfants à charge de 18 ans ou plus</li> </ul>			
<b>ANNEXE 3 : IMMIGRATION ÉCONOMIQUE – TRAVAILLEURS QUALIFIÉS – FÉDÉRAL</b>	<input type="checkbox"/>		
Doit être remplie par le demandeur principal.			
<b>ANNEXE 4 : IMMIGRATION ÉCONOMIQUE –CANDIDATS DES PROVINCES</b>		<input type="checkbox"/>	
Doit être remplie par le demandeur principal.			
<b>ANNEXE 5 : DÉCLARATION D'INTENTION DE RÉSIDER AU QUÉBEC - IMMIGRATION ÉCONOMIQUE</b>			<input type="checkbox"/>
Doit être remplie par le demandeur principal.			
<b>RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS SUR LA FAMILLE</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Doit être rempli par chacune des personnes suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• le demandeur principal</li> <li>• l'époux ou le conjoint de fait</li> <li>• les enfants à charge de 18 ans ou plus</li> </ul>			
<b>RECOURS AUX SERVICES D'UN REPRÉSENTANT(IMM 5476)</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Veuillez remplir et inclure ce formulaire à votre demande si vous avez un représentant.			

		F	P	Q
<b>2.</b>	<b>DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL</b>  Certificats de naissance, de mariage, de divorce définitif, d'annulation, de séparation pour vous-même et pour votre conjoint(e), et le cas échéant, de décès pour votre conjoint(e). En outre, une copie claire de votre carte/certificat/autre pièce d'identité nationale (si possible).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3.</b>	<b>RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS (S'IL Y A LIEU)</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificats de naissance des enfants (avec le nom de leurs parents)</li> <li>• Papiers d'adoption pour tout enfant à charge adopté</li> <li>• Preuve de la garde des enfants âgés de moins de 18 ans et preuve que les enfants peuvent être retirés à la compétence du tribunal</li> <li>• Si les enfants ne vous accompagnent pas au Canada, preuve que vous avez rempli toute obligation fixée dans les ententes de garde</li> <li>• pour tous les enfants à charge de 22 ans ou plus, une preuve d'études à temps plein sans interruption comprenant les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• tous les relevés de notes depuis l'âge de 22 ans;</li> <li>• une lettre de chaque établissement d'enseignement indiquant le nombre d'heures de cours suivis par jour et le nombre de jours de cours par semaine;</li> <li>• une preuve que vous subvenez entièrement aux besoins de cet enfant depuis l'âge de 22 ans</li> </ul> </li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4.</b>	<b>DOCUMENTS DE VOYAGE ET PASSEPORTS</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Passeports ou autres documents de voyage pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et les enfants à votre charge. N'annexez que des photocopies des pages portant le numéro de passeport, la date de délivrance et la date d'expiration, votre photo, votre nom, la date et le lieu de naissance.</li> <li>• Si vous résidez dans un pays différent de celui dont vous avez la nationalité, joignez une photocopie de votre visa pour le pays où vous résidez actuellement.</li> </ul> Tous les immigrants éventuels doivent détenir un passeport ordinaire ou privé au moment d'obtenir leur établissement. Les passeports diplomatiques, officiels, de service ou pour affaires publiques ne sont pas valides aux fins d'immigration au Canada.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>5.</b>	<b>PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AU CANADA (S'IL Y A LIEU)</b>  Preuve de parenté avec vos proches parents au Canada, comme des certificats de naissance et de mariage. Preuve du statut de cette personne au Canada : photocopie de la carte ou du visa de résident permanent, du visa d'immigrant (IMM 1000) ou preuve de citoyenneté canadienne (photocopies des pages d'information du passeport ou carte de citoyenneté canadienne).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>6.</b>	<b>ÉTUDES/FORMATION/QUALIFICATIONS</b>  Pour vous-même et votre époux ou conjoint de fait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Études postsecondaires</b> : certificats ou diplômes de formation professionnelle ou technique;</li> <li>• <b>Études collégiales ou universitaires</b> : certificats de fin d'études et diplômes ou certificats délivrés par un collège ou une université et le comité d'évaluation;</li> <li>• <b>Relevés de notes</b> : les relevés de notes originaux pour tous les diplômes doivent être présentés dans des enveloppes scellées de l'université;</li> <li>• <b>Certificats de qualification professionnelle</b> : certificats notariés de qualification professionnelle, si disponibles (p. ex. ingénieur, programmeur d'ordinateur, comptable, économiste, traducteur/interprète, architecte, etc.)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>		

**7. EXPÉRIENCE DE TRAVAIL** **Vous et votre époux ou conjoint de fait devez soumettre :**

- Les contrats de travail notariés, ainsi que la traduction française ou anglaise, de vos anciens employeurs et de votre employeur actuel.
- Les lettres de recommandation originales et à jour de vos anciens employeurs et de votre employeur actuel. Les lettres doivent être rédigées sur du papier à lettre de la compagnie avec en-tête et sceau officiels et l'adresse complète de la compagnie doit y être inscrite ainsi que les numéros de téléphone et de télécopieurs.

**Chacune des lettres doit contenir les renseignements suivants :**

- la période précise au cours de laquelle vous avez travaillé au sein de la compagnie
- les postes que vous avez occupés au cours de cette période ainsi que la période au cours de laquelle vous avez occupé chaque poste
- les principales responsabilités qui vous incombaient dans le cadre de chacune de vos fonctions
- le salaire annuel total ainsi que les avantages y ayant trait
- la signature de votre superviseur immédiat ou de l'agent du personnel de la compagnie
- une carte d'affaires du signataire

**Si vous n'êtes pas en mesure de fournir une lettre de recommandation de votre employeur actuel, veuillez joindre une lettre d'explications.**

**8. EMPLOI RÉSERVÉ (S'IL Y A LIEU)** 

- Si vous occupez présentement un emploi au Canada grâce à un permis de travail, veuillez fournir une photocopie de ce permis.
- Si on vous a fait une offre d'emploi permanent qui a été confirmée par les Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC), vous devez joindre une photocopie de la lettre de confirmation de RHDC (opinion sur un emploi réservé) qui a été envoyée à votre employeur.

**9. COMPÉTENCES LINGUISTIQUES** 

Veuillez consulter la rubrique « **Information relative à l'évaluation des compétences linguistiques** » de notre site Web. Si vous déclarez avoir des compétences linguistiques en français ou en anglais, peu importe le niveau de compétence, vous devez fournir un des documents suivants :

**Résultats d'un examen administré par une organisation autorisée :** nous vous recommandons fortement de soumettre les résultats d'examen si vous déclarez avoir des compétences linguistiques dans une langue autre que votre langue maternelle. Si vous choisissez de nous envoyer directement les résultats, vous devez nous faire parvenir les originaux : nous n'acceptons pas les photocopies. Moins d'une année doit séparer la date des résultats des examens linguistiques et celle de la demande.

**ou**

- d'autres preuves écrites :
  - votre déclaration écrite présentant les détails de votre formation et de votre utilisation du français ou de l'anglais;
  - la documentation officielle relative à vos études en français ou en anglais;
  - la documentation officielle relative à votre expérience de travail en français ou en anglais;
  - toute autre documentation pertinente.

**Votre demande sera considérée comme incomplète et vous sera retournée si vous ne fournissez pas une preuve de votre compétence linguistique. Si votre langue maternelle est le français ou l'anglais, vous devez quand même fournir une lettre attestant ce fait.**

		F	P	Q
10.	<p><b>DÉCLARATION AU SUJET DES MEMBRES DE LA FAMILLE QUI N'ACCOMPAGNENT PAS LE DEMANDEUR PRINCIPAL (S'IL Y A LIEU)</b></p> <p>Si vous avez un époux, un conjoint de fait ou des enfants à charge et que vous ne prévoyez pas les inclure dans votre demande de résidence permanente, vous devez joindre à votre demande une déclaration solennelle notariée stipulant que vous avez l'intention de venir au Canada sans les membres de votre famille et confirmant que vous comprenez que les membres de votre famille devront satisfaire aux exigences en matière d'immigration s'ils souhaitent venir vous rejoindre au Canada.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.	<p><b>FONDS D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>(Veuillez consulter la rubrique « <b>Preuve de disponibilité des fonds</b> » de notre site Web (<a href="http://www.cic.gc.ca/qualifie">www.cic.gc.ca/qualifie</a>) ou le <i>Guide à l'intention des travailleurs qualifiés - fédéral</i> pour obtenir les montants exacts et des directives précises.)</p> <p>Vous devez fournir une preuve que des fonds nécessaires à l'établissement au Canada peuvent être transférés en monnaie convertible (pour vous et pour les membres de votre famille) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une attestation de votre institution financière actuelle;</li> <li>• une preuve de vos économies;</li> <li>• un relevé de dépôt à terme.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>		
12.	<p><b>CERTIFICATS DE POLICE ET ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Originaux</b> de certificats de police pour chaque pays où vous, et chaque personne de votre famille ayant 18 ans ou plus, avez résidé depuis l'âge de 18 ans.</li> <li>• Vous devez soumettre vos empreintes digitales directement aux autorités qui effectueront les vérifications policières.</li> <li>• Veuillez joindre à votre demande une note explicative lorsque vous avez obtenu des certificats de police qui nous seront transmis par les autorités des pays où ces certificats ont été délivrés.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13.	<p><b>MODE DE PAIEMENT</b></p> <p>Voir la section sur les frais sur le site Web ou le <i>Guide à l'intention des travailleurs qualifiés</i> pour calculer vos frais. Vous devez libeller votre chèque certifié, traite bancaire ou mandat à l'ordre du « Consulat général du Canada ». <b>N'envoyez pas de paiement en espèces.</b></p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.	<p><b>CHOIX DU LIEU D'ENTREVUE</b></p> <p>Si je suis tenu de me présenter à une entrevue personnelle dans un bureau des visas aux États-Unis, voici mon premier choix de lieu pour l'entrevue (cochez) :</p> <p><input type="checkbox"/> Pas de préférence</p> <p><input type="checkbox"/> Seattle, Washington</p> <p><input type="checkbox"/> Détroit, Michigan</p> <p><input type="checkbox"/> Los Angeles, Californie</p> <p><input type="checkbox"/> New York, New York</p> <p>Nous essaierons de respecter votre choix de lieu, mais ce n'est pas toujours possible. Nous répartissons les dossiers entre les divers lieux d'entrevue afin que le délai d'attente pour l'entrevue soit semblable pour les divers demandeurs.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**15. EXIGENCES PHOTOGRAPHIQUES**

Veillez fournir quatre (4) photos pour vous et chaque membre de votre famille.  
Suivez les directives de votre guide (voir **Photos** à la section *Comment remplir les formulaires*) ainsi que celles de l'**Appendice C**.

## Envoi de votre demande

---

Placez tous vos documents et formulaires de demande dans une enveloppe scellée et expédiez celle-ci à l'adresse suivante :

**Consulat général du Canada**  
**Centre régional de programmes de l'Immigration**  
**3000 HSBC Centre**  
**Buffalo, NY 14203-2800 USA**

# Appendice B

## Certificats de police/attestations d'absence de casier judiciaire à obtenir

---

Certaines autorités policières exigent que des procédures spéciales soient suivies pour obtenir un certificat de police. Il s'agit de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) et de la Royal Hong Kong Police (RHKP). Ne demandez pas de certificat de police de Hong Kong ou du Canada jusqu'à ce que le bureau des visas vous indique de le faire. D'autres instructions sur la façon d'obtenir de ces autorités un certificat de police attestant l'absence de casier judiciaire vous seront envoyées avec votre lettre d'évaluation du Centre régional de programmes de l'Immigration de Buffalo et vos formulaires d'examen médical.

La liste ci-dessous fournit des données supplémentaires qui peuvent vous aider à obtenir un certificat de police dans certains pays. Veuillez noter cependant que les données étaient exactes au moment de l'impression de ce document, mais que les exigences peuvent avoir été modifiées depuis. Si vous ne pouvez pas obtenir un certificat de police original du service de police d'un pays, vous devez fournir l'original d'une lettre des autorités policières confirmant qu'elles ne vous délivreront pas de certificat de police.

### États-Unis

**Vous devez fournir :**

- Une copie de notre lettre demandant un certificat de police ou attestation d'absence de casier judiciaire (Lettre PC-1 ci-jointe). Apposer une étiquette avec vos nom et adresse.
- Des empreintes digitales complètes. Les empreintes digitales doivent être fournies sur la carte d'empreintes digitales du FBI, mais elles peuvent être obtenues d'un service de police local dans la mesure où vous détenez une preuve d'identité, ou d'un organisme privé qui prend des empreintes digitales. **Ne communiquez pas** avec un bureau du FBI pour obtenir des empreintes digitales. Vous pouvez demander un formulaire vierge d'empreintes digitales en vous adressant pas écrit au FBI, à l'adresse suivante :
  - FBI  
Criminal Justice Information Services Division (CJIS Division)  
SCU, Mod D-2  
1000 Custer Hollow Road  
Clarksburg, WV 26306 USA
- Un chèque certifié ou un mandat à l'ordre du *U.S. Treasury*, au montant de 18 \$ américain.

Vous devez préciser que vous demandez les empreintes digitales pour fins d'immigration **au Canada**. Les délais de traitement sont de trois à six semaines. Le FBI vous fera parvenir les résultats. Vous devrez envoyer au Centre régional de programmes les empreintes digitales accompagnées des autres documents du FBI. Tous les certificats de police doivent être des **originaux**. Les photocopies ne sont pas acceptées.

### Afrique du Sud

Les certificats de police sont disponibles et peuvent être obtenus des bureaux de la police locale. Les formulaires remplis et les empreintes digitales sont ensuite envoyées au *National Police Criminal Records Headquarters* à Prétoria, où est effectuée une vérification par ordinateur et une vérification des empreintes digitales. Un droit est exigé. La lettre que vous fera parvenir le *National Police Criminal Records Headquarters* devra être incluse dans votre demande de résidence permanente.

## Italie

**Les citoyens, les résidents et les anciens résidents de l'Italie doivent obtenir deux certificats :**

- *Certificato Penale Generale del Casellario Giudiziale*
- *Certificato Dei Carichi Pendenti rilasciati dalla della Procura della Repubblica presso il Tribunale di residenza per uso emigrazione*

Vous pouvez autoriser par écrit un parent ou ami en Italie qui peut obtenir les certificats en votre nom. Les deux certificats sont délivrés par le bureau du Solliciteur général, Casiers judiciaires (Procura della Repubblica-Casellario Giudiziale) à Rome.

## Royaume-Uni

Vous devez fournir une lettre demandant votre « Prosecution/Conviction History » conformément à l'article 21 du *Data Protection Act, 1984*. **Ne demandez pas un certificat de police.** Les postes de police locaux au Royaume-Uni (RU) possèdent des formulaires de demande (3019A) avec détails sur la façon de procéder pour faire la demande et payer les frais.

Le *Subject Access Office* vous fournira une lettre faisant état de votre historique de poursuite judiciaire/conviction, sur demande. Cette lettre devra être incluse dans votre demande de résidence permanente. Les anciens résidents doivent s'adresser aux autorités policières régionales du district au RU où ils ont vécu.

### **Pour l'Angleterre et le pays de Galles :**

Subject Access Office  
Metropolitan Police  
10 The Broadway  
London, SW1H 0BG, England

### **Pour l'Écosse :**

The Data Protection Officer  
Strathclyde Police, Police Headquarters  
173 Pitt Street, G2 4JS  
Glasgow, Scotland

### **Pour l'Irlande du Nord :**

Computer Services Unit, Royal Ulster Constabulary (RUC)  
Lisnasharragh  
Montgomery Road, BT6 9LD  
Belfast, Northern Ireland





Consulat général du Canada  
 Centre régional de programmes de l'Immigration  
 3000 HSBC Centre  
 Buffalo, NY 14203-2800 USA

Monsieur/Madame,

La présente est en réponse à votre demande de résidence permanente au Canada.

Le gouvernement du Canada exige que vous obteniez des autorités policières des pays où vous avez vécu un certificat de police original attestant que vous n'avez aucun casier judiciaire.

La présente lettre sert à vous identifier (ainsi que les personnes à votre charge, le cas échéant) comme personne ayant présenté une demande de résidence permanente au Canada. Veuillez présenter cette lettre aux autorités policières lorsque vous demandez votre certificat de police. Lorsque cela est possible, les autorités policières doivent remettre le certificat de police directement à vous, le demandeur.

Nous vous remercions de votre collaboration.

*Le consulat*

---

**Section à remplir par le requérant**

**Autorisation par le demandeur de visa de communiquer des dossiers judiciaires et de police**

J'autorise par la présente la police ou les autorités compétentes de \_\_\_\_\_ [nom du ou des pays] à communiquer tous les détails d'infractions criminelles antérieures au consulat général du Canada à Buffalo, New York, États-Unis, aux fins d'immigration seulement.

	<b>REQUÉRANT PRINCIPAL</b>	<b>ÉPOUX OU CONJOINT DE FAIT</b>	<b>FILS OU FILLE À CHARGE DE 18 ANS OU PLUS</b> (utiliser une autre feuille si nécessaire)
Nom de famille			
Prénoms			
Nom de fille ou autres noms utilisé(s)			
Nom écrit dans votre graphie maternelle (c.-à.-d. arabe, chinoise, etc.)			
Date/lieu de naissance			
Nationalité			
Inscrire dans cet espace toutes les adresses et les lieux de résidence  _____ [nom du ou des pays]			

SIGNATURE DU REQUÉRANT : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_

PC-1 (RPC)

# Appendice C

## Spécifications pour photographies

---

### Notes au demandeur

**APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE**

- Les photographies requises pour l'immigration **sont différentes** des photos passeport.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photographies spécifié dans la **Liste de contrôle**.

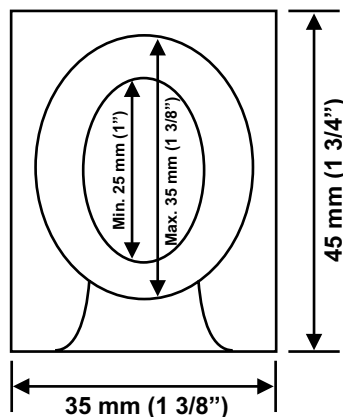
### Notes au photographe

#### Les photographies doivent :

- montrer une vue de face complète de la tête et des épaules, la figure étant centrée au centre de la photo;
- avoir un **arrière-plan uni, blanc**;
- être identiques (en noir et blanc ou couleur), reproduites à partir du même négatif sans retouches ou exposées en même temps par image composite ou chambre multi-objectifs.

#### Les photographies doivent :

- mesurer entre 25 mm et 35 mm du menton au sommet de la tête;
- avoir 35 mm x 45 mm de dimension finie.



# Appendice D

## Instructions médicales

---

Vous recevrez des instructions médicales précises. Lorsque vous recevrez votre avis d'évaluation, vous recevrez également des formulaires d'examen médical pour vous-même (et pour les personnes à charge qui vous accompagnent), des instructions et une liste des médecins de votre région qui sont autorisés à faire des examens médicaux aux fins d'immigration.

Vous n'êtes pas obligé de subir un examen médical avant de présenter votre demande.